

Compte Rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2021

Présents : René Mouysset, Franck Chincholle, Philippe Couderc, Lucile Barcelo, Laure Sadaka, Jean-Luc Mouysset, Aymeric Calmettes, Thierry Viguier, Murielle Robert Barrès, André Santos

Absents excusés : Christian Duraisin (procuration Philippe Couderc), Jean-François Couderc (procuration Franck Chincholle), Jean Muratet, Clément Chauchard

Secrétaire de séance : Laure Sadaka. Relecture : René Mouysset.

ORDRE DU JOUR

Délibération n°1 : Objet de la délibération : Remboursement factures à Mme Marie Laure ALBOUY

Mr le Maire explique que Mme Marie Laure ALBOUY s'est occupée de remplacer la petite fenêtre dans le local communal qu'elle occupe en tant qu'esthéticienne.

Les factures ont bien été faites au nom de la mairie mais Mme Albouy les a réglés elle-même pour la somme de 97.30 €

Au vu des 2 factures, la commune remboursera cette somme à Mme Albouy.

Le conseil Municipal autorise le remboursement de la somme de 97.30 € à Mme Marie Laure ALBOUY.

Délibérations n°2 : Objet de la délibération : Avenant au bail commercial de Mme MATHIEU CHARRE

Mr le Maire donne lecture du message de Maître Escot Notaire à Baraqueville afin de modifier le bail commercial consenti au profit de Mme MATHIEU-CHARRE.

Mr le Maire donne lecture du texte à prévoir pour modifier le bail :

« Donner tout pouvoir à Monsieur le Maire à l'effet d'intervenir à un acte à recevoir par Maître ESCOT notaire à BARAQUEVILLE contenant rectificatif au bail commercial consenti par la commune de SAUVETERRE DE ROUERGUE au profit de Mme Pascale MATHIEU-CHARRE aux termes d'un acte reçu par Me Nicolas ESCOT notaire à BARAQUEVILLE le 7 mars 2018.

Etant ici précisé que le rectificatif vise notamment à modifier la qualité du bailleur, puisque le bail sera désormais consenti au profit de la SARL L'Atelier de Pascaline dont le siège social est situé à SAUVETERRE DE ROUERGUE (12800) rue St Christophe.

Le surplus du bail reste inchangé et les frais d'acte seront supportés en totalité par Mme Pascale MATHIEU-CHARRE. »

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité :

- accepte cette modification au bail commercial
- autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

TOUR DE TABLE

Franck Chincholle fait un bilan sur la commission voirie :

- Projet de bicouche dans la venelle en bas de la place aux Arcades
- Elargissement pour sécurisation du carrefour chemin de Rivière/ boulevard Lapérouse.

René Mouysset fait un bilan général :

- René Mouysset annonce la démission officielle de Véronique Dubourg du conseil municipal.
- Achat d'un totem « Plus beaux villages de France », payé par le conseil départemental. La décision de l'emplacement sera prise en accord avec l'Office du tourisme.
- Cas de Covid : les écoles ont été fermées en mai, et les transports scolaires supprimés.
- Lancement d'un questionnaire sur la validation ou non du nettoyage de la pompe à essence (900€)

Murielle Robert Barrès expose l'avancée de la mise en place du fonctionnement du terrain de tennis. Le coût est de 1866€ subventionné par la région à hauteur de 1700€.

Franck Chincholle expose les frais de rénovation de la salle des fêtes d'Albagnac :

- Porte/vitres/serrures : total de 3860€

Philippe Couderc fait état des corrections apportées au budget fonctionnement.

Thierry Viguié parle des problèmes de fixation des tables de pique-nique, a priori réalisation de dalles béton.

Aymeric signale qu'il s'occupera, dimanche, de réceptionner Mr Chayrigues, l'entrepreneur chargé de broyer les déchets verts à la décharge.

Lucile Barcelo explique les enjeux de la réunion du 5 mai concernant les conseils de village.

Laure rappelle la nécessité d'installer des spots au terrain de jeu pour enfant dans la bastide. Après discussion il est convenu d'installer des spots solaires pour l'été. Et reparle de l'importance de la mobilité des conseils municipaux.